

COMMUNIQUÉ CANADAGAP® COMMUNIQUÉ

Destinataires : Intervenants de CanadaGAP

Date : le 26 janvier 2018

Objet : **Version 2018 des guides de salubrité des aliments CanadaGAP**

On peut maintenant obtenir la plus récente version des guides de salubrité des aliments du programme CanadaGAP.

- 1) Le Guide de salubrité des aliments pour les fruits et légumes, version 7.1
- 2) Le Guide de salubrité des aliments pour les produits de serre, version 7.1

Pour les besoins de la certification, les nouveaux guides entreront en vigueur le 1^{er} avril 2018. La mise à jour de la Liste de contrôle de l'audit du programme CanadaGAP sera publiée avant cette date.

Ressources sur le site Web de CanadaGAP : Pour faciliter la transition vers la nouvelle version, veuillez consulter le site Web du programme CanadaGAP, à <http://www.canadagap.ca/fr/manuals/downloads/> où vous trouverez les outils suivants :

- La plus récente version des guides (téléchargement gratuit)
- Un document présentant les principales modifications apportées aux guides
- Les documents indiquant les modifications par rapport aux versions précédentes des guides
- Un document résumant les principales différences entre les productions
- Un tableau indiquant les sections des guides s'appliquent aux divers types d'exploitation (c.-à-d., la production, l'emballage, l'entreposage, le remballage, le commerce en gros, le courtage).

Principales modifications

- Section 2 : Il y a une nouvelle exigence visant à consigner l'évaluation du site de production, y compris un nouveau registre.
- Section 6 : Les exigences ont été modifiées pour s'assurer que la communication se fasse entre les parties responsables des LMR.
- Section 23 : Les renseignements sur « l'équipe de rappel » qui se trouvaient dans l'Annexe S (Programme de rappel) ont été rapatriés dans le Guide. Les noms et coordonnées de chaque membre de l'équipe de rappel (y compris les coordonnateurs de rappel et les membres de l'équipe de rappel) doivent dorénavant être consignés.

Autrement, la plupart des modifications ne visent qu'à clarifier ou à mieux expliquer des exigences existantes, ou encore à uniformiser le texte du guide.

Mise à jour de votre guide en 2018 : Vous recevrez au cours des prochaines semaines un document détaillé sur la mise à jour de votre guide.

Modèles HACCP : Le programme CanadaGAP continue de fournir sept modèles génériques HACCP distincts, qui sont disponibles aux membres sur le site Web CanadaGAP.

Vous avez des questions? Veuillez nous les faire parvenir à info@canadagap.ca.

CanadaGAP® est un programme qui a été élaboré au Canada en vue de promouvoir les bonnes pratiques agricoles (BPA ou « GAPS ») parmi les fournisseurs de fruits et de légumes.

